

# FRANSYLV

Forestiers privés en Limousin

LA LETTRE #46 - JUILLET 2020



## ÉDITO

### » SORTIE DE CRISE ET PRIORITÉS FORESTIÈRES



**Jean-Patrick  
PUYGRENIER,**  
Président  
de FRANSYLV  
en Limousin

À l'issue de ce choc frontal qui a stoppé net des pans entiers de notre économie et d'un dispositif sanitaire aussi brutal qu'inimaginable, notre société s'interroge sur ses certitudes et se réveille avec d'autres valeurs.

Le fait est que dans la lignée des déclarations de Didier GUILLAUME, précédent ministre de l'Agriculture et de Madame BUCCIO, Préfète de Région, la filière forestière fut rapidement reconnue comme étant stratégique et indispensable à la continuité de la vie de la Nation.

Corrélativement, le professionnalisme de votre activité forestière a légitimé la poursuite de vos travaux de gestion et d'exploitation. De plus, votre Syndicat qui durant cette période de confinement a maintenu pleinement sa représentation sous forme de télétravail, a bénéficié d'une écoute constante de l'Interprofession ainsi que d'un soutien de l'Etat par des échanges hebdomadaires organisés avec ses représentants sur l'ensemble de nos problématiques forestières.

Néanmoins, au plan économique, la filière, bien que s'étant mobilisée pour concourir à l'approvisionnement des activités répertoriées comme étant essentielles, a été durement mise à l'épreuve notamment pour ce qui concerne l'exploitation et le sciage de bois d'œuvre.

Aussi, les conditions d'une reprise durable ne sont-elles pas encore consolidées car elles demeurent conditionnées à un ressaut effectif du secteur de la construction, de la rénovation et de l'agencement.

Tel est bien l'enjeu du plan de relance pré-

senté dernièrement par FIBOIS Nouvelle-Aquitaine qui au-delà des dispositifs d'urgence relevant de la sauvegarde des structures de production, formule des propositions d'actions à long terme en faveur notamment du reboisement et de la promotion de la construction bois, des emballages bois et du bois énergie.

En toutes hypothèses, la valorisation du bois local et du « fabriqué France » devient une priorité et constitue ce faisant, un outil majeur de relocation des approvisionnements et des activités.

Mais cette crise, par la distanciation qu'elle génère et les mesures de sécurité qu'elle appelle durablement, sonne également le glas de nos modes habituels de communication qui étaient déjà en recherche de nouveaux positionnements.

Sans nous départir pour autant des rendez-vous traditionnels qui nous sont chers, il nous appartient désormais, au-delà de ces supports historiques de notre mobilisation et de nos échanges d'expériences, de trouver notre cohésion et de baser également notre évolution sur d'autres moyens.

La forêt est aujourd'hui en effet projetée au centre des préoccupations de demain et constitue une zone de découverte pour bon nombre de nos concitoyens. Aux inquiétudes fébriles savamment orchestrées par quelques lobbys sur la base des avatars des forêts tropicales, il nous incombe plus qu'avant de répondre en affichant nos différences et de faire partager notre modernité avec cette sérénité qui s'attache à notre gestion durable de la forêt limousine.

Au-delà de ces considérations objectives qui se doivent de prévaloir, il importe de faire preuve de vigilance pour que l'après crise assure une valorisation accrue de la ressource qui est la nôtre, en tirant parti des circuits courts qui se profilent avec création d'emplois et de valeur ajoutée locale ; cette dernière étant seule à même d'assurer le financement des missions environnementales et sociétales attendues par ailleurs.

## ACTUALITÉS

### » ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FRANSYLV EN LIMOUSIN ET JOURNÉE FORESTIÈRE

Suite à la crise sanitaire du Covid19, l'Assemblée Générale de FRANSYLV en Limousin qui devait se tenir en mai est reportée à l'automne et la journée forestière prévue en juillet est reportée à juillet 2021.



### » ADHÉSION DU SSSO À FRANSYLV

Après une interruption de 20 ans, le SSSO rejoint FRANSYLV. Spécialisé dans la représentation de la forêt de production et la promotion des différentes essences de pins, son expertise ne pourra qu'enrichir la diversité des modes de gestion sylvicoles tels que portés par FRANSYLV. Face aux difficultés de tous ordres, qu'elles soient sanitaires, climatiques, sociétales nous ne doutons pas que ce retour permette d'apporter avec d'autant plus de conviction, les réponses communes nécessaires aux enjeux de demain.



**Antoine d'AMÉCOURT,**  
Président de FRANSYLV  
France

**Vincent DORLANNE,**  
Président  
du SSSO

# EN BREF

## » SYLVOTROPHÉE 2020 : VALORISATION DE LA GESTION MULTIFONCTIONNELLE



**Le Sylvotrophée distingue des propriétaires forestiers qui ont adopté une gestion dite multifonctionnelle, c'est-à-dire une gestion de la forêt permettant à la fois de produire des bois de qualité, de maintenir un certain degré de naturalité et de proposer un espace de loisirs et de ressourcement accessible à tous.**

### Les candidatures pour l'édition 2020 sont ouvertes !

Pour participer, il vous faut retourner le dossier de candidature renseigné et signé avant le 31 août 2020.

**Avril-Août :** Réception des dossiers de candidatures jusqu'au 31/08/2020

**Septembre :** Pré-sélection des parcelles par le PNR

**Octobre-Novembre :** Visite des parcelles sélectionnées en présence du jury

**Décembre :** Remise des prix

### SONT ÉLIGIBLES :

- Propriétaires privés et publics
- Parcellle de 4 ha minimum, située sur le territoire du PNR Millevaches en Limousin et gérée (dernière exploitation ou travaux datant d'il y a moins de 5 ans)
- La parcelle choisie doit être représentative de la gestion multifonctionnelle appliquée sur l'ensemble de la propriété forestière.

### POUR TOUTES INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À SOLICITER :

Floriane ROSON, chargée de mission « Forêt, Bois »  
f.roson@pnr-millevaches.fr / 05 55 96 97 05

Olivier ZAPPIA, chargé de mission « Patrimoine Naturel »  
o.zappia@pnr-millevaches.fr / 05 55 96 97 02

[www.pnr-millevaches.fr/Sylvotrophe-2020](http://www.pnr-millevaches.fr/Sylvotrophe-2020)

# » AGENDA

LE SYNDICAT TRAVAILLE POUR VOUS

### AVRIL 2020

- 02 avril** Réunion Cellule Bois Nouvelle-Aquitaine en visioconférence  
**17 avril** Réunion Chambre Agriculture 19 en visioconférence  
**23 avril** Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers 19 par visioconférence

### MAI 2020

- 06 mai** Bureau FRANSYLA France en visioconférence  
**09 mai** Réunion Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage en visioconférence  
**11 mai** Réunion Commission Communication de FRANSYLA en Limousin à Limoges  
**14 mai** Conseil d'Administration de FRANSYLA France en visioconférence  
**18 mai** Conseil d'Administration de PEFC Nouvelle-Aquitaine en visioconférence  
**19 mai** Réunion Commission Communication de FRANSYLA en Limousin à Limoges  
**28 mai** Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers 19 par visioconférence  
**29 mai** Réunion Commission Communication de FRANSYLA en Limousin à Blond

### JUIN 2020

- 03 juin** Réunion Cellule Bois Nouvelle-Aquitaine en visioconférence  
**04 juin** Réunion Commission Communication en visioconférence  
**12 juin** Bureau de FRANSYLA en Limousin à Limoges  
**22 juin** Pré-Conseil de Centre du CNPF Nouvelle-Aquitaine - Antenne Limousin à Limoges  
**24 juin** Comité Territorial PEFC Nouvelle-Aquitaine en visioconférence  
**25 juin** Visioconférence « observatoire territoires gibier »  
**25 juin** Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers 19 par visioconférence  
**26 juin** Conseil de Centre du CNPF Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux

### JUILLET 2020

- 1<sup>er</sup> juillet** Visioconférence avec la DRAAF  
Bureau FRANSYLA France en visioconférence  
COPIL Fonds Forestier en Limousin  
**15 juillet** Conseil d'Administration de PEFC Nouvelle-Aquitaine en visioconférence  
**23 juillet** Ventes Groupées au CADRAN d'Ussel

# ACTUALITÉS



### » UN NOUVEAU MINISTRE DE L'AGRICULTURE QUI AIME LE BOIS

Lundi 6 juillet 2020, Julien DENORMANDIE a été nommé Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, au sein du Gouvernement de Jean CASTEX.

Né le 14 août 1980 à Cahors dans le Lot, il est agronome de formation et titulaire d'un MBA en Économie. Son nom est bien connu dans la filière forêt-bois, puisque Laurent DENORMANDIE son oncle, fut Président de la Fédération Nationale du Bois (FNB) de 2002 à 2014 et Président de l'Interprofession France Bois Forêt entre juin 2012 et juin 2015.

### » VENTES GROUPÉES DE FRANSYLA EN LIMOUSIN

Les Ventes Groupées de FRANSYLA en Limousin et du Cabinet COUDERT ont eu lieu le 23 juillet au Cadran d'Ussel.

# ACTUALITÉS

## » CRPF LIMOUSIN : DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET ÇA BOUGE...



• **Gérard LEMAIRE** : Départ à la retraite après 40 ans de bons et loyaux services !

Au début du CRPF, ses premières missions ont été de recenser les propriétaires forestiers en allant épucher le cadastre de mairie en mairie. Puis, il s'est fortement investi dans la réglementation des boisements (zonage agricole forestier), devenant ainsi un très bon cartographe.

Il s'est ensuite occupé du secteur Nord et Sud-Ouest Haute-Vienne pour l'instruction des documents de gestion durable, et plus récemment de l'animation du GDF Monts de Blond et Ambazac. Ses qualités relationnelles, sa connaissance approfondie de la forêt, des propriétaires forestiers mais aussi de l'histoire locale du Limousin, et en particulier de la Haute-Vienne, nous manqueront assurément !

Nous lui souhaitons bon vent dans cette nouvelle qualité de retraité.

• **Thierry NEQUIER** qui était sur le secteur de Creuse-Ouest prend le secteur de Gérard, à savoir nord Haute-Vienne ;

• **Aymeric GABRIEL** qui était le technicien « expérimentation » pour le Limousin et Poitou-Charentes (hors peuplier et noyer), prend le secteur Creuse-Ouest, il est donc titularisé ;



• **Stanislas ROCHER**, prend le poste d'expérimentation à la suite d'Aymeric GABRIEL. Il est basé à Limoges et a travaillé de longues années au Cabinet COUDERT, puis RIBOULET. Aymeric GABRIEL garde le rôle de coordinateur expérimentation pour le Limousin.



© Sergio Grazia / PRCB NA

## » PRIX RÉGIONAL 2020 DE LA CONSTRUCTION BOIS

Le Prix Régional 2020 de la Construction Bois en Nouvelle-Aquitaine et les Journées régionales, auront lieu les 16 et 17 novembre, au Rocher Palmer à Cenon (33). Ce sont plus de 50 projets qui ont été suivis sur la région, par l'équipe des prescripteurs bois. Pendant ces deux jours, sont programmées des conférences, des rencontres et la remise des récompenses aux lauréats du Prix Régional de la Construction Bois.



## » SALON DE L'HABITAT & DU BOIS, 25-27 SEPTEMBRE 2020 À LIMOGES

Plus de 200 professionnels réunis autour de l'aménagement intérieur et extérieur, de la rénovation, de la construction bois et de l'habitat traditionnel seront réunis à l'occasion de cet événement.

LA LETTRE EST ÉDITÉE EN PARTENARIAT AVEC :

**AC 2B** | Nicolas de Bellefon  
Thierry Buisson

**GENERALI**

ASSURANCES CONSEILS  
Tel. 05 55 79 31 43  
Mail : limogesAC2B@agence.generali.fr

PARTICULIERS  
PROFESSIONNELS  
ENTREPRISES

# DOSSIER

## >> FEUX DE FORÊT : PRÉSERVONS LA VÉGÉTATION FACE AUX INCENDIES LE RISQUE DE FEUX MAJORITAIREMENT D'ORIGINE HUMAINE

Aujourd'hui, l'ensemble du territoire est particulièrement vulnérable face au risque d'incendie de végétaux, qu'il s'agisse de forêts, de prairies ou de friches. Début avril 2020, deux incendies ont eu lieu en Corrèze sur plus de 65 hectares et en Sologne où 60 hectares de végétation ont été consumés. Chaque année, 300 à 400 millions d'hectares de végétaux sont dévastés par le feu dans le monde.

### PRÉVENIR LE FEU, PROTÉGÉR LA FORÊT ET LA VÉGÉTATION

Un mégot de cigarette jeté, un barbecue, des combustibles stockés trop près des habitations, des outils sources d'étincelles manipulés près d'espaces naturels : ces gestes en apparence anodins peuvent provoquer des départs de feux de végétation. Par ailleurs, après être restés confinés pendant plusieurs semaines, nous aurons envie de profiter de la nature : il convient d'être d'autant plus prudents et d'adopter des comportements responsables. Aujourd'hui, 80 % des incendies sont déclenchés à moins de 50 mètres des habitations. La moitié de ces feux sont dus à des imprudences et à des comportements dangereux, aussi bien de touristes que de riverains. Plus de 50 % des départs de feux pourraient être évités en appliquant les bons gestes au quotidien.

### CHANGEMENT CLIMATIQUE, SÉCHERESSE ET RISQUE INCENDIE

Cette année, les conditions météorologiques sont particulièrement propices au départ de feux de végétation, en forêt et dans des zones naturelles sensibles. Météo-France indique que la sécheresse de 2019 combinée aux conditions climatiques de ces derniers mois – températures élevées, rareté des précipitations et fortes rafales de vent – conduit à une vulnérabilité de la végétation



© AdobeStock



sous toutes ses formes. La hausse des températures et le vent favorisent l'évapotranspiration des végétaux qui sont amenés à puiser une plus grande quantité d'eau dans le sol pour compenser cette perte d'eau dans le végétal. Quand la végétation ne trouve plus assez d'eau dans le sol pour maintenir l'équilibre, elle devient plus sèche et fait office de combustible pour les départs de feux.

### SOYONS VIGILANTS ET RESPONSABLES !



## >> LES TIQUES SONT LÀ...

### LA NOUVELLE VERSION DE L'APPLICATION « SIGNALLEMENT TIQUE » AUSSI !

**CITIQUE** - Un programme de recherche participative où les citoyens peuvent aider la recherche sur les tiques et les maladies qu'elles transmettent.

Plus de 20 000 tiques piqueuses ont été envoyées au Laboratoire Tous Chercheurs du centre INRAE Grand Est-Nancy depuis le début de CITIQUE. La tiquothèque est de plus en plus riche en échantillons, et c'est grâce à vous !

Le lundi 18 mai 2020 a été une date très importante pour le programme CITIQUE : enfin rendu disponible la nouvelle version de l'application gratuite pour smartphone « Signalement Tique » !

**PLUS D'INFOS :** [www.citique.fr](http://www.citique.fr)

**EN SAVOIR +** Lors de cette importante occasion, INRAE a publié un communiqué et un nouveau dossier de presse sur les tiques, à télécharger : <https://www.inrae.fr/>

# INFO CHASSE



© AdobeStock

## » RECOURS À L'ENCONTRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL CERVIDÉS DE LA HAUTE-VIENNE

Suite à des négociations insatisfaisantes avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Vienne, votre Syndicat avait déposé le 18 décembre 2017, auprès du Tribunal Administratif de Limoges, un recours en annulation du schéma départemental de gestion cynégétique cervidés de ce département en raison notamment de

l'inexistence du dialogue sur le volet « chevreuil » et de dysfonctionnements notoires au regard de l'équilibre sylvo-cynégétique.

Par jugement du 23 avril 2020, le Tribunal Administratif de Limoges a annulé les volets « chevreuil » et « cerf » du dit schéma départemental de gestion cynégétique en ce qu'ils ne prévoyaient pas en particulier, d'actions en vue de préserver, de protéger par des mesures adaptées ou de restaurer les habitats naturels.

Il a également retenu l'absence de mesures relatives à la sécurité des chasseurs et non chasseurs ainsi que de dispositions permettant de surveiller les dangers sanitaires et de prévenir leur diffusion.

## » DÉTERMINATION DES PLANS DE CHASSE « CERVIDÉS » EN CORRÈZE : LES CHASSEURS N'ONT NUL BESOIN DE VOS AVIS !

Aux termes de la nouvelle loi Chasse du 24 juillet 2019, les missions des Fédérations Départementales des Chasseurs ont été renforcées dans l'attribution des plans de chasse individuels.

Néanmoins, conformément à l'article L 425-6 du Code de l'Environnement, le plan de chasse doit être fixé après consultation des représentants des intérêts agricoles et forestiers.

Tel ne fut pas le cas cette année dans le département de la Corrèze dont la Fédération Départementale des Chasseurs n'a pas jugé nécessaire de solliciter les avis de FRANSYLA, seule structure ayant pour autant qualité de représentant des intérêts forestiers.

Cette stratégie, qui n'a pas d'équivalent dans les autres départements de l'ex-région Limousin sera appréciée par vos soins à l'aulne des résultats obtenus.

## » ESPACE ADHÉRENTS



© AdobeStock

## PAIEMENT DE LA CVO



Face à l'inquiétude légitime de nombreuses entreprises, la filière forêt-bois prend des mesures exceptionnelles pour accompagner les contributeurs de la CVO. Elles concernent : les entreprises, les propriétaires forestiers, les communes, les collectivités et autres personnes morales et physiques.

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de coronavirus sur l'activité économique, et conformément aux annonces du président de la République le 12 mars 2020, les contributeurs de la CVO 2020 qui reçoivent actuellement les bordereaux de déclaration et ceux qui se préparent à procéder à leur première déclaration, peuvent reporter tout ou partie du paiement de leurs cotisations pour l'échéance initialement exigible du 30 AVRIL 2020.

**La date de déclaration et de paiement des contributions interprofessionnelles obligatoires dite CVO, pourra être reportée jusqu'à TROIS MOIS c'est-à-dire jusqu'au 31 JUILLET 2020. Aucune pénalité ne sera appliquée.**

Ce dispositif de report des déclarations et des paiements est exceptionnel, nous vous invitons si vous le pouvez à remplir d'ores et déjà vos obligations afin d'éviter tous délais de traitement pour recevoir votre attestation.

**PLUS D'INFORMATIONS :** <https://franceboisforet.fr/documents-cvo-2020/>

## - FIBOIS Nouvelle-Aquitaine -

### L'interprofession régionale de la filière forêt bois papier lance son plan de relance et interpelle les collectivités

Après quelques semaines de ralentissement voire d'arrêt des activités du secteur, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine lance un plan de relance complet pour soutenir les professionnels de la filière forêt bois papier, tout en assurant la pérennité des ressources de la région. Parmi les dispositifs mis en place, l'interprofession propose la création d'un fonds forestier régional, mais aussi des aménagements financiers à destination des entreprises impactées par la crise. C'est l'occasion aussi pour FIBOIS Nouvelle-Aquitaine de tirer la sonnette d'alarme et d'inviter les collectivités à relancer et soutenir le secteur du BTP.

#### Relancer l'activité tout en pérennisant la ressource

Pour les professionnels du bois, l'urgence est à la reprise et à la reconstitution des stocks. A travers son plan de relance, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine souhaite mettre en place des mesures pour que ce retour à la normale et ces conditions de travail garantissent la gestion durable des forêts :

- L'amélioration des délais d'instruction des coupes
- Un accès facilité aux informations cadastrales pour l'ensemble des récoltants
- Un meilleur accès à la ressource forestière (les arrêtés pour raison de dégradation de la voirie communautaire stigmatisent la profession qui souhaite s'engager dans une démarche de qualité et mobiliser au mieux la ressource forestière)
- Une augmentation des fonds dédiés au développement d'un réseau de pistes dans les massifs et territoires en sous capacité
- Une amélioration de la pérennité de la ressource en faisant de la Nouvelle-Aquitaine une région pionnière de l'adaptation forestière au changement climatique, via des recherches et travaux sur des nouvelles méthodes de gestion
- La création d'un Fonds forestier régional pour soutenir le reboisement en région et l'ensemble des projets entrant dans le cadre de la gestion durable des forêts

#### Une aide directe aux entreprises fragilisées

Les entreprises de la filière, très impactées par la crise, ont besoin plus que jamais d'aides bancaires ou de facilitation de trésorerie.

- FIBOIS Nouvelle-Aquitaine invite les organismes bancaires à octroyer plus largement des **prêts de trésorerie** ou des **financements « leviers »** pour permettre aux entreprises plus fragiles de se relever. Le plan de relance plaide également pour un **report d'échéances** généralisé et une **exonération des cotisations 2020** pour les TPE et micro-entreprises éligibles au fonds de solidarité.
- Certaines TPE ou micro-entreprises, moins rapides dans leur transition vers des outils plus modernes et respectueux de l'environnement, doivent être particulièrement soutenues, notamment grâce à des **mesures fiscales et financières** d'investissements.
- Enfin, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine insiste sur l'importance des dispositifs permettant le maintien de l'emploi et la préservation des compétences au sein de la filière, notamment grâce à un **soutien aux CFA et organismes de formation**.

#### Pour rappel – Poids de la filière en Nouvelle-Aquitaine



## FIBOIS Nouvelle-Aquitaine lance un appel aux collectivités

« En Nouvelle-Aquitaine, nous représentons plus de 56 000 emplois qualifiés non délocalisables, plus de 28 000 entreprises et 2,84 millions d'hectares de surface boisée : une filière indispensable pour la transition écologique et la lutte contre le changement climatique. Nous comptons sur les collectivités et représentants de l'Etat pour se saisir du sujet et contribuer à ce que la filière soit à sa place qui est plus qu'importante ! Nous sommes convaincus qu'il est essentiel de définir ensemble un Contrat Régional Filière Bois qui pourra répondre aux attentes territoriales de la filière et de ses acteurs »

précise Christian Ribes, Président de FIBOIS Nouvelle-Aquitaine

Pour faire de la construction bois un "signal fort" de la reprise de la filière, l'interprofession régionale encourage les collectivités à appliquer les mesures ou assouplissements nécessaires pour la reprise du secteur BTP et souhaite mettre en œuvre un plan d'action précis en lien avec la commande publique.

1



Reprendre les chantiers de construction en cours, commandés, budgétés, commencés et qui sont à l'arrêt et permettre aux entreprises de construction de disposer de trésorerie (acomptes fournisseurs).

2



Confirmer les informations du 17 avril sur les permis de construire et veiller à ne pas revenir sur les dispositions concernant les délais et recours (6 mois au lieu de 3, ce qui signifierait aucun nouveau chantier avant 2021).

3



Etablir pour tous les chantiers publics à l'arrêt pour une période indéterminée des « ordres de services d'arrêt de chantier », afin d'éviter les pénalités de retard qui fragilisent davantage la trésorerie des entreprises.

### Mais aussi :

- Encourager les pouvoirs publics et collectivités territoriales à reprendre ou lancer des chantiers de construction rénovation bois
- Inciter à consommer du bois français / régional et en faire la promotion (atouts environnementaux et économiques)
- Valoriser l'usage des bois locaux / régionaux dans les aménagements extérieurs (sites touristiques, réserves naturelles...) et de génie civil (réfection du réseau ferré de Nouvelle Aquitaine...).
- Soutenir les scieries dans le développement et la qualification de leur offre produits et dans la structuration de leurs circuits de commercialisation.

### À propos de FIBOIS Nouvelle-Aquitaine

FIBOIS Nouvelle-Aquitaine a pour mission de fédérer tous les acteurs de la filière dans **un lieu de dialogue ouvert et au service d'une vision d'avenir** commune et ambitieuse, et ce, dans **le cadre des principes** qu'elle s'est fixée : l'union, le respect de la pluralité de ses territoires, le maintien de la proximité avec ses réseaux, la prise en compte des besoins de la filière et des attentes sociétales, le dynamisme tourné vers l'avenir. 5 implantations territoriales : **Niort (79), Pau (64), Périgueux (24), Tulle (19) et une nouvelle antenne sur Bordeaux métropole (33)**, 14 permanents au service de la filière. 436 adhérents. FIBOIS Nouvelle-Aquitaine est membre de France Bois Régions.

# FORMATION

## » LES ACTUALITÉS DU FOGEFOR



Après plusieurs années à la présidence du FogeFor en Limousin, Monsieur Robert de Tournemire a passé la main à Monsieur Daniel GIRON. Ce dernier est professeur de sylviculture depuis de longues années en écoles forestières et en université. Daniel GIRON est aussi propriétaire forestier en Creuse. Par ailleurs,

il préside l'Association Syndicale Autorisée (ASA) du Cousseix.

En plus du changement de gouvernance, l'association « FOGEFOR en Limousin », porte désormais le nom de « FOGEFOR Limousin-Poitou-Charentes » en étendant son territoire d'action sur l'ex région voisine.

Du fait du confinement, les sessions prévues initialement ont été reportées. Pour la partie limousine, trois sessions sont prévues :

- Stage de perfectionnement : montagne limousine
- Stage d'initiation à la sylviculture : Sud-Ouest Limousin
- Stage fiscalité

Il reste des places disponibles.

Pour tous renseignements, prendre contact avec le CRPF à Limoges [05 87 50 42 00] ou alexandra.ribardiere@cnpf.fr

**EN SAVOIR +** Pour un programme complet des réunions prévues d'ici la fin de l'année : [www.nouvelle-aquitaine.cnpf.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.cnpf.fr)



### » HOMMAGE

**Robert de Tournemire** est décédé brutalement. Il était passionné de forêt et s'était dévoué avec enthousiasme et compétence pour nos organisations forestières et tout particulièrement le FOGEFOR auquel il était très attaché.

Homme de grande rectitude et de convictions avec lequel il était passionnant d'échanger, il était aussi pour plusieurs d'entre nous un ami très cher.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

## EN BREF

### » FORMATION : « UTILISATION DE LA TRONÇONNEUSE EN SÉCURITÉ ET TECHNIQUES D'ABATTAGE » AU CFPPA DE MEYMAC

#### Deux dates à la rentrée :

01 et 02 octobre / 21 et 22 octobre.

**Public :** Salariés d'entreprises, d'association, agents de collectivités, moniteurs, particuliers, propriétaires forestiers... amenés à utiliser la tronçonneuse.

#### Objectifs :

- Se sensibiliser aux règles fondamentales en matière de technique, d'entretien et de réglage de la tronçonneuse
- Appréhender les techniques basiques d'utilisation de la tronçonneuse pour travailler efficacement et en sécurité sur des opérations de bilanlage, d'ébranchage, d'abattage en conditions simples.

**Cout :** 300€/personne. **Durée :** 2 jours.

Voir conditions de prise en charge en fonction de votre statut auprès du CFPPA. Déplacements possibles sur vos sites pour minimum 4/5 personnes [8 maxi] sur date programmée ensemble, sous réserve de disposer d'un chantier pratique (voir tarif/journée auprès du centre).



© AdobeStock

#### INSCRIPTIONS :

Aurélie COGNERAS, chargée d'ingénierie formation et développement  
CFPPA Meymac/Neuvic, Rue de l'école forestière 19250 Meymac. Tél. 05 55 46 02 02 - Port : 06 75 46 69 23  
Mail : aurelie.cogneras@educagri.fr

### FRANSYLA - FORESTIERS PRIVÉS en LIMOUSIN

SAFRAN – CS 80912 PANAZOL - 2, avenue Georges Guingouin - 87017 LIMOGES CEDEX 1  
Tél. : 05 87 50 41 90 - Fax : 05 87 50 41 89 - Mail : [forestiersprivéslimousin@safra87.fr](mailto:forestiersprivéslimousin@safra87.fr)  
[www.foretpriveelimousine.fr](http://www.foretpriveelimousine.fr)

Suivez-nous !

